

Nouméa, le 12 septembre 2024

M. PUJAPUJANE Alphonse
Président de l'ADECAL TECHNOPOLE
BP 2384
98846 NOUMEA CEDEX

N/réf. : D/09-2024/000621

**Objet : Filières prioritaires pour l'élaboration de la programmation et du budget 2025 de l'Adec
Technopole**



Monsieur le Président,

Nous faisons suite à la consultation que vous avez lancée le 27 août 2024 afin de définir les filières qui nous semblent prioritaires dans le cadre de la redéfinition de la stratégie de la Technopole dans un contexte économique et budgétaire très contraint.

En préambule, la Chambre de commerce et d'industrie de Nouvelle-Calédonie (CCI-NC) réaffirme son ambition pour l'Adecal Technopole qui doit pouvoir contribuer, aux côtés du monde économique, au développement de l'emploi, de la compétitivité et de l'attractivité du territoire. L'Adecal Technopole doit être un acteur de la diversification des leviers de l'économie et proposer des solutions innovantes répondant aux nouveaux défis mondiaux - énergétiques, écologiques, numériques ou sociaux – qui concernent aussi la Nouvelle-Calédonie.

Nous saluons les initiatives de l'Adecal dans les domaines de l'agriculture et de l'aquaculture, cependant il nous semble nécessaire d'orienter son champ d'action pour inclure prioritairement les filières stratégiques suivantes, à fort potentiel de croissance :

- **Numérique** : Le développement des technologies de l'information et de la communication représente un levier essentiel pour la modernisation de notre économie. Nous proposons de renforcer les actions de soutien aux entreprises du secteur numérique, qui ont montré un dynamisme et un potentiel d'export significatifs.
- **Transition énergétique** : Le contexte mondial et local exige une transition vers des énergies renouvelables compétitives et une meilleure gestion de nos ressources. Nous préconisons de concentrer les efforts sur l'innovation dans les énergies propres et les technologies de gestion durable de l'énergie.
- **Maritime** : Le secteur maritime, incluant la pêche durable, l'aquaculture innovante et les services portuaires, doit être au centre de notre stratégie de développement. La Nouvelle-Calédonie dispose d'un immense potentiel maritime qui reste à exploiter pleinement.



- **Maintenance industrielle** : Le soutien à la filière de la maintenance industrielle est crucial pour la pérennité de nos infrastructures et la diversification de notre économie. Ce secteur, qui dispose de compétences certaines tirées de l'industrie du nickel, nécessite une attention particulière pour répondre aux besoins croissants en compétences spécialisées et en innovation.

Nous recommandons que l'Adecal mette en place des programmes spécifiques visant à renforcer les synergies entre ces secteurs et les clusters existants, dans sa logique de continuum recherche - développement expérimental - monde économique. L'Adecal doit pouvoir jouer un rôle central dans l'animation de ces filières et le développement de partenariats publics-privés efficaces tout en développant une culture du résultat dans ses missions.

Par ailleurs, d'autres missions historiques de l'Adecal Technopole telles que la recherche de financements extérieurs au bénéfice des entreprises locales, la promotion de ces dernières notamment pour leur déploiement sur des marchés extérieurs, ont un retour économique immédiat et doivent être redynamisées localement. Membre du réseau Team France Export, la CCI-NC promeut activement l'expertise et les produits calédoniens sur les marchés internationaux et accompagne collectivement et/ou individuellement les entreprises, du projet à la création/gestion et jusqu'à l'internalisation. La Chambre se tient en particulier aux côtés des entreprises dans une double démarche d'innovation et d'internationalisation, en coordination avec le Pôle Innovation.

En ce qui concerne la gouvernance, la CCI-NC réitère la nécessité de maintenir une représentation active des trois chambres consulaires au sein du conseil d'administration de l'Adecal, en cohérence avec le transfert vers le secteur privé et la recherche d'efficience de la Technopole.

La CCI-NC participera activement à l'élaboration de stratégies communes et à la mise en place d'actions concrètes en faveur du développement de ces secteurs économiques majeurs.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.


Le Président


David GUYENNE